

## N'hésitez pas à faire appel à ASTER

(Association pour la Santé au Travail d'Epinal et sa Région)  
pour toute information complémentaire

### POSSIBILITES D'AIDES FINANCIERES

Vous souhaitez améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail au sein de votre entreprise. Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir une aide financière en signant un contrat de prévention avec votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) ou votre Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS).

#### Comment faire ?

- ① entrer dans le champ d'application d'une convention nationale d'objectifs ,
- ② avoir un effectif global inférieur à 200 salariés,
- ③ être à jour de ses obligations sociales (URSSAF...),
- ④ avoir un projet de prévention sur les thèmes retenus.

**Contacteur :**  
**CRAM Nord-Est**  
Service Prévention  
85 rue de Metz  
54073 Nancy Cedex  
[www.cram-nordest.fr](http://www.cram-nordest.fr)

#### Convention nationale d'objectifs en cours

Activité du bois : signée en juin 2006, valable 4 ans

Métiers du bois dans le bâtiment : signée en juillet 2005, valable 4 ans.

#### Les thèmes retenus ?

- poussières de bois (installation, modification de dispositifs de captage, installation de dispositifs de nettoyage par aspiration...),
- traitement acoustique des ateliers,
- exposition aux produits,
- manutentions,
- risques dus aux machines...



# ASPIREZ

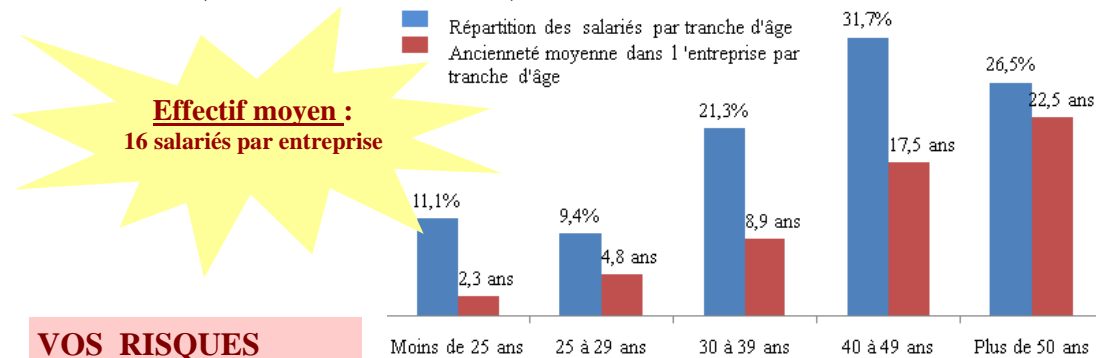
## A UNE MEILLEURE PREVENTION

Résultats de l'action collective de prévention des risques liés à l'activité dans les entreprises de seconde transformation du bois, menée dans les Vosges de mai 2007 à mai 2008.

### POPULATION

142 entreprises (3% des adhérents ASTER)

2807 salariés (5,4% des salariés ASTER)



### VOS RISQUES

#### Poussières de bois

- 1 travailleur du bois sur 10 présente des problèmes respiratoires : asthme, irritation, rhinite, toux...
- 3 salariés sur 10 ressentent la sensation « nez bouché »,
- 2 salariés sur 10 ressentent la sensation « nez qui coule ».



#### Pour réduire les poussières de bois :

- 4% de nos adhérents ont contrôlé le niveau d'empoussièrement dans les ateliers,
- 83% ont installé un dispositif de captage à la source sur les **machines fixes** (utilisé à 97%),
- 43% ont installé un dispositif de captage à la source sur les **outils électroportatifs** (utilisé à 82%),
- 71% mettent à disposition de leurs salariés des aspirateurs pour le nettoyage,
- 79,3% des entreprises entretiennent leurs systèmes d'aspiration.

## Poussières de bois

- 93% des entreprises utilisent le balai,
- 80% des travailleurs du bois déclarent se dépoussiérer à la soufflette,
- seulement 26% des salariés déclarent effectuer le nettoyage par aspiration.



Les poussières de bois sont cancérogènes à l'origine notamment du cancer de l'ethmoïde : sinus de la face

En France en 2006, **65 cancers de l'ethmoïde** ont été déclarés d'origine professionnelle (source CRAM)

### Conseils :

**Recherchez le niveau d'empoussièremment le plus faible**  
**Évitez la remise en suspension des poussières de bois dans l'air**  
**Contrôlez le niveau d'empoussièremment**

Circ. n°91-14 de juillet 1991 et février 2001 : valeur limite fixée à **1 mg/m<sup>3</sup>**

**Protégez vous en cas d'empoussièremment résiduel**  
**Portez des masques de protection respiratoire de type FFP3** lors des activités à forte pollution atmosphérique (ponçage, nettoyage...)  
De plus, il est conseillé de pratiquer régulièrement des **lavages du nez** avec du sérum physiologique

## Risque chimique

- 712 produits étudiés dans 58 entreprises,
- 13 produits **Cancérogènes, Mutagènes ou Repto-toxiques (CMR)** parmi les fongicides, solvants, durcisseurs, colles, vernis et peintures.

### Conseils :

**Remplacez les produits CMR**

Ces produits sont signalés sur l'étiquette par les symboles **T** ou **Xn** ....  
... associés à une phrase de risque :

Cancérogènes : R40 - R45 - R49

Mutagènes : R46

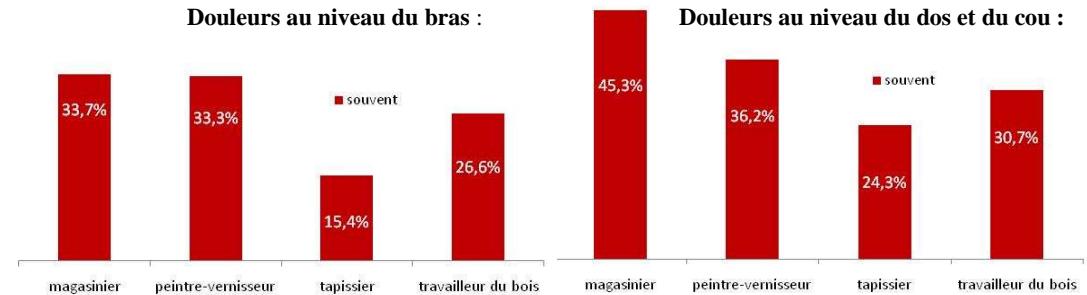
Repto-toxiques : R60 - R61 - R62 - R63



## Manutentions et gestes répétitifs

- 1 salarié sur 3 présente des problèmes rhumatologiques : mal de dos, douleurs au niveau des membres supérieurs (épaule, coude, poignet...),
- 64% sont des travailleurs du bois.

- 34% des peintres-vernisseurs et des magasiniers se plaignent de douleurs au niveau des membres supérieurs,
- 45% des magasiniers caristes se plaignent de douleurs au niveau du dos et du cou.



### Conseils :

**Identifiez les situations à risque** d'apparition des Troubles Musculo-Squelettiques (répétitivité, effort, environnement, organisation du travail...) **et mettez en œuvre des solutions adaptées** (aménagement de poste, aide à la manutention, rotation de poste, diversification des tâches...).

## Bruit

Pour réduire le bruit :

- 58,5% de nos adhérent ont placé le compresseur hors de l'atelier,
- 20,7% ont insonorisé le compresseur situé dans l'atelier,
- 54,8% ont placé le groupe d'extraction hors de l'atelier,
- 3% ont insonorisé le groupe d'extraction situé dans l'atelier,
- 93% mettent à disposition de leurs salariés des protecteurs individuels contre le bruit ;

### Conseils :

**Isolez les sources de bruit** (déplacement en dehors de l'atelier des compresseurs et groupes d'extraction),  
**Insonorisez les machines et les locaux** (capots, faux plafonds et cloisons acoustiques)  
**Limitez l'usage de la soufflette,**  
**Mettez à disposition et faire porter** des protecteurs individuels contre le bruit (casque, bouchons).